

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Quarante-sixième session du Comité permanent  
Genève (Suisse), 12 – 15 mars 2002

Questions stratégiques et administratives

Finances et administration

Rapport du Sous-Comité des finances

RAPPORT FINANCIER POUR 2001

1. Le présent rapport a été préparé par le Secrétariat en attendant la clôture des comptes officiels du PNUE pour 2001.
2. L'Annexe au présent rapport indique les dépenses provisoires faites en 2001. Tous les chiffres sont indiqués en francs suisses. Le taux de change utilisé pour calculer les dépenses en francs suisses à partir des comptes CITES tenus en dollars des Etats-Unis d'Amérique est de USD 1=CHF 1,69. C'est la moyenne des taux de change utilisés par les Nations Unies en 2001.
3. Le total des dépenses a été de CHF 7,50 millions en 2001, soit 98,8% du budget de CHF 7,59 millions approuvé par la Conférence des Parties. Ce niveau de dépenses est le plus élevé de l'histoire de la Convention; il a été rendu possible par une planification et une budgétisation soigneuses et des transferts opportuns suivant la procédure évoquée au point 4. Le Président du Comité permanent a décidé que le Secrétariat pourrait utiliser le solde non dépensé pour couvrir les coûts des activités reprogrammées pour 2002. Cela implique la convocation d'une réunion du Groupe de travail sur la mise en œuvre du Plan stratégique et du Plan d'action afin d'établir des priorités parmi ces activités, et l'achèvement de l'étude des stocks d'esturgeons de la mer Noire et de la mer Caspienne. Les fonds non dépensés en 2001 contribueront à limiter le risque d'insuffisance de fonds durant la prochaine période triennale. Une vue d'ensemble du mouvement et de l'utilisation des ressources est présentée dans le document SC46 Doc. 9.1.3 (Rev. 1) Annexe 5.
4. Suivant la procédure convenue à la 45<sup>e</sup> session du Comité permanent, le Secrétariat a consulté le président du Comité et lui a demandé d'approuver le transfert des économies faites aux postes «Personnel» et «Ajustements de l'année précédente», vers des activités hautement prioritaires telles que la formation, le renforcement des capacités et l'assistance régionale. Une nouvelle ligne (3301a) «Missions de vérification (esturgeons)» a été créée pour faciliter ce type de mission dans les pays riverains de la mer Caspienne.
5. Les dépenses ont dépassé le budget approuvé pour certaines lignes budgétaires de 2001: consultants pour la traduction de documents (ligne 1201), en général (ligne 1202), assistance technique (ligne 1203); voyages du personnel pour la CdP et les Cp (ligne 1602); commerce important – animaux (ligne 2103); commerce important – plantes (ligne 2104); voyages de participants aux séminaires (ligne 3201); cours de formation (ligne 3202); sessions du Comité pour les animaux (ligne 3303); frais d'entretien des locaux (ligne 4301); fonctionnement et entretien des photocopieuses (ligne 5102); documents pour la CdP (ligne 5201); permis sur du papier de sécurité (ligne 5203); autres publications (ligne 5204); communication (ligne 5301); logistique pour les séminaires régionaux (ligne 5303); et frais de représentation (ligne 5401).

6. Dans tous les cas, les frais excédentaires ont été couverts par des ajustements des lignes budgétaires réalisés en suivant la procédure évoquée au point 4.
7. Le présent rapport est soumis au Comité permanent pour information.